

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-RSA-ES-10-20151007

Date de publication : 07/10/2015

RSA - Épargne salariale et actionnariat salarié - Épargne salariale

Positionnement du document dans le plan :

RSA - Revenus salariaux et assimiles Epargne salariale et actionnariat salarié Titre 1 : L'épargne salariale

1

Ne seront traités dans ce titre que les aspects relatifs au régime fiscal au regard des bénéficiaires des dispositifs d'épargne salariale.

S'agissant des aspects relatifs à l'économie générale et au régime fiscal des entreprises, il convient de se reporter au BOI-BIC-PTP.

10

Le présent titre présente :

- le régime fiscal de l'intéressement au regard des bénéficiaires (chapitre 1, BOI-RSA-ES-10-10) ;
- le régime fiscal de la participation au regard des bénéficiaires (chapitre 2, BOI-RSA-ES-10-20);
- le régime fiscal des plans d'épargne entreprise (PEE) et des plans d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) au regard des bénéficiaires (chapitre 3, BOI-RSA-ES-10-30).

Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

ISSN : 2262-1954

Directeur de publication : Bruno Parent, directeur général des finances publiques

Page 1/1

https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5609-PGP.html/identifiant=BOI-RSA-ES-10-20151007